

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mardi 8 septembre 2020 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19 h 30.

Sont présents :

MESDAMES : Andr ea Gosselin, Cindy Grenier.

MESSSIEURS : M. Alexandre Malette, Marc-Andr e Routhier, Roger Cyr sous la pr esidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est  galement pr esente Mme Sonia Tardif, directrice g n rale/secr taire-tr sori re.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la s ance ordinaire du 10 ao t 2020.
3. Affaires d coulant du dernier proc s-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. R solution adoptant les d penses incompressibles.
6. Correspondance.
7. P riode de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION G N RALE

11. Offre de services de Routhier  lectricien- passage d'un fil pour Tableau d'affichage ext rieur.

INCENDIE

12. D p t et rapport annuel au minist re de la s curit  publique pour l'activit  incendie 2019.

SANT  ET BIEN- TRE

13. MADA-Demande au programme soutien   la d marche au volet 1-Soutien   la r alisation de politiques et de plans d'action en faveur des a n s.

HYGI NE DU MILIEU

14. R serve financi re pour la vidange des  tangs d' puration et le remplacement de certains  quipements reli s au syst me d'assainissement des eaux us es et de l'eau potable.
15. Offre de services- Automatisation JRT Inc.- rapport de volume de nuit de l'eau potable.
16. Travaux de ramassage des feuilles d'automne.

TRANSPORT

17. Avis de motion et d p t de projet r glement sur les limites de vitesse sur la route des Chutes.
18. Demande de soumissions pour les  quipements de d neigement.

AM NAGEMENT, URBANISME ET D VELOPPEMENT

19. Vente aux ench res :
 - a) D p t d'une offre d'achat pour les lots 5 437 914 et 5 437 916;
 - b) Fermeture de la p riode;
 - c) R ouverture de la p riode.
20. Demande concernant l'immeuble du 485, rue principale - Ferme Champ Gauche.
21. Demande   la MRC des Appalaches pour des modifications au r glement de zonage num ro 175.

LOISIRS ET CULTURE

22. Projet Abri solaire pour le parc de l'école La Passerelle
23. Offre de services de François Dusseault architecte pour la préparation des plans et devis au projet de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale.
24. Offre de services de Eric St-Laurent pour les services de gestion du projet de Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale.
25. Fonds régions et ruralité (FRR) MRC des Appalaches
 - a) Projet de construction d'une terrasse au Model School
 - b) Projet d'acquisition de tables et chaises pour le Model School.
26. Création de la fresque géante de la MRC des Appalaches - mercredi 30 septembre 2020.

DIVERS

Demande concernant un service de garde pour les enfants fréquentant d'autres écoles que la Commission scolaire des Appalaches suite aux directives de la Santé publique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

184-09-20 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 10 AOÛT 2020

185-09-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Chabot en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

186-09-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	96 319.52\$
Incendie	34 312.20
Sécurité :	1 548.78
Voirie :	826 161.63
Hygiène du milieu :	11 190.33
Santé, bien-être :	611.70
Urbanisme :	1 096.79
Loisirs :	11 133.34
Salaires :	26 111.30

TOTAL	1 008 485.59\$
-------	----------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

187-09-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot n'a pas d'élément important à mentionner.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport n'est fait.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le responsable des travaux publics fait un rapport des travaux réalisés au cours du mois d'août et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OFFRE DE SERVICES DE ROUTHIER ÉLECTRICIEN- PASSAGE D'UN FIL POUR TABLEAU D'AFFICHAGE EXTÉRIEUR

188-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds demande à Routhier Électricien d'exécuter les travaux nécessaires pour le fonctionnement du tableau d'affichage selon le taux horaire en vigueur.

INCENDIE

DÉPÔT ET RAPPORT ANNUEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR L'ACTIVITÉ INCENDIE 2019

Attendu que la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la Sécurité publique relativement à l'établissement de schéma de couverture de risques en matière d'incendie;

Attendu que la MRC des Appalaches s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

189-09-20

En conséquence, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds;

Dépose et adopte le rapport d'activités de l'an 2019 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre.

Transmettre le rapport d'activités de l'an 2019 au ministère de la sécurité publique.

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

MADA - DEMANDE AU PROGRAMME SOUTIEN À LA DÉMARCHE AU VOLET 1 - SOUTIEN À LA RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS.

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles.
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désire toujours participer au programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2020-2021;

190-09-20

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu unanimement :

D'autoriser madame Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire trésorière, à signer au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés- édition 2020-2021.

De confirmer que madame Andréa Gosselin et monsieur Marc-André Routhier sont les élus responsables des questions familiales.

Que le montant de l'aide financière demandé est de 10 500\$.

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS D'ÉPURATION ET LE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS RELIÉS AU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE.

ATTENDU QUE les étangs d'épuration devront être vidangés dans les prochaines années et que les équipements nécessaires au traitement et la distribution de l'eau potable pourraient être amenés à être réparés ou changés;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de prévoir les fonds nécessaires afin de financer, en tout ou en partie, d'éventuelles dépenses en lien avec le système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet à une municipalité, par l'article 1094.1, de créer, par résolution, une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses;

191-09-20

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de M. Roger Cyr et appuyée par MME Cindy Grenier, Il est unanimement résolu par les membres du conseil :

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- D'affecter une somme de 5 000 \$, prise à même l'excédent de fonctionnement non affecté, pour la transférer à l'excédent de fonctionnement affecté – traitement des boues en station d'épuration et des équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

OFFRE DE SERVICES- AUTOMATISATION JRT INC.- RAPPORT DE VOLUME DE NUIT DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des nouvelles obligations en regard au rapport annuel d'audit AWWA (American Water Works Association);

192-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin .et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission numéro 296129 au montant de 1724.63\$ incluant les taxes pour la programmation au système afin d'avoir les données sur le volume d'eau consommé la nuit et que les crédits nécessaires soient pris à même le surplus cumulé.

TRAVAUX DE RAMASSAGE DES FEUILLES D'AUTOMNE

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer à la politique gouvernementale qui vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles;

193-09-20

Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les travaux de ramassage des feuilles d'automne soient effectués de façon porte à porte sur les rues du village les lundis à compter du 12 octobre prochain.

QUE les résidents soient avisés que les résidus (feuilles, branches, jardins) soient déposés dans des sacs blancs transparents.

Que la municipalité s'occupe de faire les travaux nécessaires pour sécuriser le site où seront apportés les résidus récupérés.

TRANSPORT

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 367 SUR LES LIMITES DE VITESSE SUR LA ROUTE DES CHUTES.

Ce point à l'ordre du jour est annulé.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

194-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte les soumissions suivantes pour l'acquisition des équipements à neige nécessaires pour l'entretien des terrains municipaux et de la cour de l'école La Passerelle tel que prévu l'entente :

New Holland Avantis de Sainte-Marie de Beauce :

- Gratte à neige neuve marque HLA modèle 3530 W avec attaches EURO (96 pouces de large) au prix de 7900\$ plus les taxes applicables.

Claude Joyal de Lyster :

- Boîte à sable neuve marque Normand modèle SCR-92 avec attaches ALO et boyaux au montant de 4300\$ plus les taxes applicables

Que les crédits nécessaires à l'achat des équipements; soit un total de 12,200\$ plus taxes applicables soient pris à même le budget de l'année courante.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES –

A) DÉPÔT D'UNE OFFRE D'ACHAT POUR LES LOTS 5 437 914 ET 5 437 916

195-09-20

ATTENDU l'appel de propositions en regard des trois (3) terrains résidentiels dans le secteur la rue des Prés Nord ;

ATTENDU la réception de l'offre ci-dessous en regard au terrain portant les lots numéros : 5 437 914 et 5 437 916 ayant l'adresse d'immeuble suivante : 65, rue Bellevue nord et ce, dans le délai imparti, à savoir :

Monsieur Benoît Berthiaume

Montant offert : 1000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'offre énumérée ci-dessus soit acceptée.

QUE le tout soit conforme aux conditions stipulées dans l'avis public et le formulaire en regard de cet appel de propositions pour la vente desdits terrains et de la résolution # 181-08-20.

QUE la vente du terrain soit faite sans garantie légale et que les frais de notaire et/ou d'arpenteur si requis soient à la charge de l'acheteur.

QUE le maire et/ou la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds l'acte notarié ou tout autre document à l'égard de cette vente.

B) FERMETURE DE LA PÉRIODE

196-09-20

Proposé par M. Marc André-Routhier et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée

C) RÉOUVERTURE DE LA PÉRIODE

ATTENDU QUE le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (2 terrains);

ATTENDU les deux (2) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

197-09-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 9 septembre 2020 10h00** pour la vente de ces deux (2) terrains résidentiels sis dans le nouveau développement situé sur la rue des Prés Nord ;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 28 septembre 2020, 16h00.**

DEMANDE CONCERNANT L'IMMEUBLE DU 485, RUE PRINCIPALE - FERME CHAMP GAUCHE

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Champ Gauche est venu présenter son projet aux membres du conseil et qu'elle demande l'autorisation d'implanter temporairement une roulotte sur le terrain de la Jardinerie du Canton le temps afin qu'il puisse démarrer leur entreprise de production de légumes et de fleurs et d'y demeurer à proximité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite que les activités de cette entreprise se poursuivent sur son territoire;

198-09-20

Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte que Ferme Champ Gauche qui est en processus d'acquisition de la Jardinerie du Canton puisse implanter de façon temporaire une roulotte en arrière des serres pendant une durée maximale de 2 ans à partir du 8 septembre 2020.

QUE l'alimentation en eau potable et de l'électricité de la roulotte soit faite à partir de la Jardinerie du Canton et que les eaux usées s'évacuent à même un réservoir portatif.

DEMANDE À LA MRC DES APPALACHES POUR DES MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 175

199-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité mandate la MRC des Appalaches pour apporter des modifications au règlement de zonage numéro 175 pour faciliter l'application de certaines règles lors de l'émission des permis de construction.

Qu'un projet de règlement représentant les modifications soit soumis au conseil municipal dans les prochaines semaines.

LOISIRS ET CULTURE

PROJET ABRI SOLAIRE POUR LE PARC DE L'ÉCOLE LA PASSERELLE

200-09-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission ayant le plus bas prix pour les travaux de réalisation de la phase 1 du projet d'abri solaire.

OFFRE DE SERVICES DE FRANÇOIS DUSSEAUT ARCHITECTE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

CONSIDÉRANT QUE la demande de services est conditionnelle à la réalisation du projet par la municipalité ;

201-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission de François Dusseault Architecte du 1 septembre 2020 au montant total de 14 600\$ plus les taxes applicables pour les travaux suivants :

- Partie A-Plans et devis pour soumission
- Partie B-Plans et devis pour construction
- Partie C-Visites ponctuelles de l'architecte
- Partie D-Ingénierie

FAIT À NOTER : Messieurs Alexandre Malette et Roger Cyr se retirent des délibérations à ce sujet.

OFFRE DE SERVICES DE ERIC ST-LAURENT POUR LES SERVICES DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

CONSIDÉRANT QUE la demande de services est conditionnelle à la réalisation du projet par la municipalité ;

202-09-20

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'offre de services de monsieur Eric St-Laurent du 1 septembre 2020 pour un mandat de gestionnaire du projet selon une rémunération globale maximum de 3% du montant du coût total des travaux qui seront réalisés. Les taxes sont en sus.

FAIT À NOTER : Monsieur Alexandre Malette se retire des délibérations à ce sujet.

***FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) MRC DES APPALACHES-
DATE LIMITE LE 18 SEPTEMBRE 2020***

1. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE AU MODEL SCHOOL
2. PROJET D'ACQUISITION DE TABLES ET CHAISES POUR LE MODEL SCHOOL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer des projets à caractère structurant pour améliorer la qualité de vie et répondant à des besoins identifiés par le milieu tel que défini dans le Fonds Régions et Ruralité de la MRC des Appalaches 2020;

203-09-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité de la MRC des Appalaches 2020 pour le projet de construction d'une terrasse au Model School situé sur le site Patrimonial et/ ou le projet d'acquisition de tables et chaises pour le Model School.

QUE la municipalité demande à la clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) de l'accompagner et de recevoir des conseils en lien avec le projet de construction d'une terrasse.

QUE notre municipalité s'engage à contribuer financièrement aux projets selon les critères établis par le programme.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***CRÉATION DE LA FRESQUE GÉANTE DE LA MRC DES
APPALACHES-MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020***

Une invitation à participer à l'activité sera lancée par le prochaine Journal Les Échos.

DIVERS

***DEMANDE CONCERNANT UN SERVICE DE GARDE POUR LES
ENFANTS FRÉQUENTANT D'AUTRES ÉCOLES QUE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES.***

Ce point sera discuté ultérieurement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

204-09-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h57.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière